

# DEMANDE D'AUTORISATION

## D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e)<sup>(1)</sup> Guillaume CORVISIER Chargé de projets culturels à La Canopée MJC Centre Social de Portes-Lès-Valence Centre Culturel Louis Aragon 26800 Portes-Lès-Valence

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de.....3ème.....catégorie à <sup>(2)</sup> Centre culturel Louis Aragon

à l'occasion de<sup>(3)</sup> Bric à Brac Solidaire

le 11/12/2022 de heures 9h à 18h

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 05/12/2022

Signature



**ARRETE DU MAIRE**

N° de l'arrêté : 54

Je soussignée.....G. GIRARD.....maire de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

M. CORVISIER Guillaume, La Canopée MJC

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3<sup>e</sup> catégorie

à Centre Culturel Louis Aragon

à l'occasion de BRIC A BRAC Solidaire

du 11/12/2022 à 9 heures 00

au 11/12/2022 à 18 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 06/12/2022

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif